

ENTRETIEN AVEC YVES CHIRON

Les combats de Pierre

propos recueillis par Christian REDIER

Il est des hommes qui, loin des médias, ont œuvré contre les douloureuses « fumées de Satan ». En ces temps de Synode, Yves Chiron nous offre une magistrale biographie de Pierre Lemaire, ardent défenseur de la famille.

■ Qui était Pierre Lemaire ?

Yves Chiron : Pierre Lemaire est né en 1903 dans les Ardennes. Il a fait des études d'ingénieur puis a commencé une



Yves Chiron.

carrière professionnelle qui l'a mené dans différentes villes. Dans cette période, il devient père de famille. Il milite aussi dans différents mouvements catholiques : l'USIC d'abord – l'Union sociale des ingénieurs catholiques – puis au

mouvement Pour l'Unité du P. Fillère, à la FNC (Fédération nationale catholique) du général de Castelnau, dans le mouvement naissant des Équipes Notre-Dame, destiné aux couples chrétiens.

Arrive la guerre, où Lemaire sert comme officier. Il est fait prisonnier en juin 1940. Cette période de captivité est essentielle dans sa vie. Pour lui, comme pour nombre de soldats et d'officiers, la défaite n'est pas que militaire. Elle est le signe d'un affaiblissement de la France et d'une dislocation de la société. Pierre Lemaire lit, réfléchit, prie, correspond avec son épouse. À son retour de captivité il va changer complètement de vie,

(Le laïc le plus actif pour faire connaître les enseignements du Pape

s'établir avec sa famille dans le Morbihan, à Arradon, et se consacrer essentiellement à l'éducation de ses enfants, tout en menant une vie quasiment autarcique.

Après 1945, suite à un appel de Pie XII aux pères de famille, il créera un mouvement de réforme de l'enseignement et des programmes scolaires, le COPARE, et une revue, *Paternité*, qui aura une très grande diffusion et influence. Pierre Lemaire sera aussi le fer de lance contre le « catéchisme progressif » qui, finalement, sera condamné par le Saint-Siège en 1957. Par la suite, au moment du concile et après, il y aura d'autres actions et initiatives.

■ Quelle était cette époque d'après-concile ?

Pendant le concile Vatican II (1962-1965), et plus encore dans l'après-concile – jusqu'au début des années 1980 –, l'Église de France a connu des turbulences, des revendications, des espérances irraisonnées qui ont abouti à une crise de fond qui s'est manifestée de différentes manières : crise des vocations, crise de l'identité sacerdotale elle-même, crise doctrinale remettant en cause les fondamentaux de la foi catholique.

Dans les faits, cette remise en cause a bouleversé bien des esprits et des âmes. Des fidèles en grand nombre se sont éloignés de l'Église, des prêtres, des religieux et des religieuses, en très grand nombre

eux aussi, ont abandonné leurs engagements. Socialement et politiquement on doit constater aussi que l'Église a perdu encore davantage de son influence.

■ Qui a résisté à la démolition de l'Église ?

Comment ne pas citer, en premier, Paul VI lui-même, pape de 1963 à 1978 ? C'est lui qui a employé l'expression « autodestruction de l'Église ». C'est lui qui a parlé de la « tempête » qui s'est abattue sur l'Église alors que le concile Vatican II avait laissé présager un beau soleil. Il a réagi ou tenté de réagir. On ne citera que deux de ses interventions les plus marquantes, toutes deux en 1968. *Le Credo du peuple de Dieu* d'abord qu'il proclame pour réaffirmer la foi catholique face aux déviations et déformations qui encombraient les livres, les revues, les écrits de nombre de théologiens et jusqu'aux écrits et homélies de certains prêtres et de certains évêques. La deuxième intervention majeure de Paul VI en 1968 est l'encyclique *Humanae vitae* qui prend la défense intégrale de la vie, don de Dieu, contre toute atteinte (contraception et avortement).

À cette époque, la résistance est venue aussi de certains cardinaux, de certains évêques et de certains théologiens. Mais elle est venue aussi de laïcs, particulièrement en France. En 1974, le cardinal Journet écrivait à un de ses amis français qui œuvrait pour la défense de la foi et de l'Église : « Si dans quelque 50 ou 100 ans, quelqu'un écrit l'histoire littéraire du sentiment religieux en France au XX^e siècle, il aura sûrement un beau chapitre à composer sur la solidité de la foi des laïques fidèles à l'Église. »

Pierre Lemaire s'inscrit dans une famille de penseurs où l'on peut citer Jean

Lemaire

Ousset, Marcel Clément, Jean Madiran, Gérard Soulagés ou Pierre Debray, des laïcs qui, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, ont œuvré pour l'Église malmenée par une crise qui est bien antérieure au concile Vatican II.

Ils l'ont fait par différentes initiatives (mouvements, conférences, revues, livres), avec leur tempérament propre, avec aussi des visions différentes de la crise et en divergeant parfois sur les remèdes à appliquer. Ils n'ont pas eu une stratégie commune et, notamment face à l'action de Mgr Marcel Lefebvre et à la question de la messe, ils ont pu avoir des positions contraires.

Pierre Lemaire a refusé de suivre ceux qui, à partir de 1969, ont remis en cause de façon absolue la « nouvelle messe ». Il se sépara d'ailleurs de Mgr Lefebvre après sa fameuse Déclaration de novembre 1974 contre « la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante ».

■ Concrètement, qu'a-t-il fait ?

Après *Paternité*, déjà évoquée, il y a eu d'autres revues : *Défense du Foyer* et *Dieu est amour*. Il y a eu aussi le rachat et le développement des éditions Téqui et un lien privilégié avec le Vatican (plus de 300 voyages à Rome entre les années 1950 et 1990). Pierre Lemaire fut sans aucun doute le laïc le plus actif pour faire connaître les enseignements du Pape : à travers la publication, dès 1952, de *Discours du Pape et chronique romaine* qui deviendra hebdomadaire et l'édition systématique et à bas prix des encycliques et des grands documents du Saint-Siège. Autant d'initiatives qui ont fait de Pierre Lemaire, pendant plus de quarante ans, un incomparable défenseur de l'Église et de la famille.



© Éd. TÉQUI.

■ Pierre Lemaire peut-il être considéré comme un modèle d'action pour un laïc ?

Lui-même ne se considérait pas comme un « modèle ». Dans le domaine temporel, pour les laïcs, il y a place pour tous les « charismes », pour des modes d'action très divers.

On peut dégager deux caractéristiques de Pierre Lemaire. Un trait intérieur : une grande vie de prière, un attachement à certaines dévotions (le Sacré-Cœur, notamment), la messe quotidienne. Un trait extérieur : un indéfectible attachement au Saint-Siège.

Les critiques n'ont pas manqué tout au long de son parcours. Elles sont venues, à plusieurs reprises, d'évêques français ou de commissions épiscopales : des avertissements privés, des mises en garde et des condamnations publiques. Mais dans le même temps, d'autres évêques, des cardinaux et des papes l'ont

encouragé à poursuivre son action, ont salué sa ténacité et sa fidélité.

Après la mort de Pierre Lemaire, dans une lettre à ses enfants, le cardinal Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, écrivit : « La nouvelle de la disparition de votre cher et regretté père m'a laissé sur une émotion que seules expliquent ma profonde amitié pour l'homme et ma très haute appréciation de sa foi, de sa transparence, de sa discrétion, de son amour pour l'Église et pour le successeur de Pierre, de son zèle à répandre la Bonne Nouvelle autour de lui. » ■

Yves Chiron, *Pierre Lemaire, un précurseur dans le combat pour la famille*, Pierre Téqui Éditeur, 304 pages, 22 €.

